

# LE PETIT MARIONNAIS N°7

## LE MOT DU MAIRE

Chers Marionnaises et Marionnais,

Enfin notre place refléurit et s'embellit, la vie reprend presque son cours normal, même si nous restons attentifs et sur nos gardes. Goûtons encore à nos coins de verdure et fleuris, et protégeons ce qui nous est donné. Pensons à ceux qui souffrent et méditons cette phrase : La France est un paradis habité par des gens croyant vivre en enfer.

Je voudrais remercier ceux qui oeuvrent pour notre commune : les élus, notre secrétaire de Mairie, notre employé municipal pour l'entretien du bourg, et tous les bénévoles qui ont participé à notre matinée de nettoyage de printemps, qui fût un moment très convivial.

Je remercie également tous les participants à notre réunion citoyenne qui ont nourri notre réflexion finale. D'autres réunions nous attendent aussi conviviales et enrichissantes je l'espère.

Nos projets se concrétisent au fur et à mesure .

En attendant de se retrouver le 13 juillet pour un moment convivial (repas et bal ) et à la fête du village au mois d'août , nous restons à votre écoute et au plaisir de vous recevoir en notre Mairie.

Adeline Portet

## LA VIE DU VILLAGE

### rière Réunion Publique & Citoyenne à Marions !

Le 22 avril dernier s'est déroulée la première réunion publique dans notre village. Une trentaine de personnes a pris soin de se déplacer et de participer. Nous les remercions encore à nouveau!

Nous avons accueilli Mr Arquey , l'architecte mandaté sur le projet de la salle des fêtes. Nous avons pu échanger avec tous sur les deux possibilités qui s'offrent à la commune, à savoir la construction d'une nouvelle salle ou la rénovation de l'ancienne . Le sujet a suscité de nombreux échanges et les personnes présentes ont pu exprimer leur préférence !

En seconde partie de réunion, un deuxième sujet important a été abordé , à savoir l'urbanisation de la parcelle récemment acquise par la mairie. Plusieurs suggestions ont été faites: la revente de terrains viabilisés ou pas, la construction de logements pour les primo-accédants, des logements locatifs ...

Nous avons également présenté d'autres projets comme l'aménagement du jardin du curé , l'installation d'un City Stade. (voir plus bas)

Pour terminer la réunion, plusieurs autres sujets divers ont été partagés, tels que l'achat collectif de chauffage ( ou de l'énergie, bois, pellets...), la création d'un logo pour la commune, la participation de la commune au Téléthon organisé par Grignols, le comice agricole.

Cette première fut une réussite partagée tant du point de vue des administrés présents que de la part des élus. Nous ne manquerons pas de renouveler ce type de rencontre!



## FOCUS SUR NOS ÉLUS

### **CORALIE GRISALENA**

Arrivés à Marions ( Brocas) en 2017, Coralie et son conjoint gèrent une entreprise de charpentes et de maisons en bois. Il est important pour elle de participer à la vie de la commune et d'en être élue pour débattre et participer à la réalisation des nombreux projets de la commune. Coralie est plus particulièrement en charge du PLUI au sein de la commune et du Sivos de Grignols au niveau de la CdC.



### **YVAN DOURTHE**

Établis depuis 2009 à Marions (Vignoles) en provenance de Paris, Yvan et son épouse sont revenus vers les racines de cette dernière, St Michel de Castelnau. Riche des atouts récoltés lors de sa carrière professionnelle, Yvan a souhaité mettre ses derniers au service de sa commune. 3ème adjoint, Yvan est plus particulièrement en charge de la sécurité routière, du PLUI et de la forêt au niveau communal, de la régie électrique et de l'économie au niveau de la CdC.



## ACTUALITES

### **Aménagement du « Jardin du curé »**

Le Conseil Municipal a validé l'aménagement de l'espace vert jouxtant le cimetière. Des petits jeux pour occuper les plus petits et un kiosque qui pourra servir de coin lecture, de repas ou repos seront installés. Ce projet est subventionné par le FDAEC



### **Projet de City Stade**

Le Conseil municipal étudie également l'installation d'un City Stade ( terrain multi sports sur une des parcelles disponibles dans le bourg) pour les plus grands. **A ce titre, une réunion ouverte aux familles avec enfants se tiendra le 29 juin à 14H à la salle des fêtes de façon à écouter chacun.**



### **Taxe Foncière**

Cette année encore la municipalité n'a pas augmenté la part communale du taux de la taxe foncière. ( Le taux est identique depuis plus de 25 ans!)

### **Evolution de la décharge de Marions**

Comme vous le savez, la gestion de l'ancienne décharge de Marions est de la compétence de la CDC. Des études, pour l'instant rassurantes, ont été faites. Le projet de dépollution budgété à hauteur de 600 000€ est à la charge de la CDC. Espérons que l'impact financier ne sera pas trop important sur nos impôts.

### **Projet salle des fêtes:**

Lors du dernier conseil, le Conseil Municipal a décidé de valider le projet d'une toute nouvelle salle des fêtes. Les deux hypothèses ( nouvelle salle ou rénovation ) avaient chacune des atouts et des inconvénients, et la décision fût très partagée.

### **Gestion de la forêt communale**

Lors du CM du 19 mai dernier, celui-ci a acté la décision de confier à un expert forestier la gestion de la forêt communale (gestion obligatoire pour valider le RTG), les cubages, marquages et ventes avec appel d'offres) . La société Aquitaine Gestion Energie Forêt a été retenue.

## Dates à retenir !

**23 Juin à 20H30 à**

**Grignols** ( salle des associations), réunion de préparation avec tous ceux qui souhaitent être bénévoles du Comice Agricole du 20/08 prochain.

**13 juillet ,repas communal et bal traditionnel**

**13, 16 et 17 juillet, Ball Trap**, organisé par la société de Chasse de Marions.

**13, 14 et 15 août, Fête du village** organisée par le comité des fêtes.

**20 Août à GRIGNOLS Comice agricole** avec ses différentes activités suivi d'un repas le samedi soir

## Fêtes du 14 juillet !

- Repas offert par la mairie aux seuls administrés de Marions le 13/7 au soir, et sera suivi d'un bal de musique traditionnelle ( voir flyers )



## Nouveaux arrivants !

- Mr & Mme Toulouze au lieu dit Ponchet

## Permanence numérique

La municipalité a décidé d'accompagner les personnes isolées numériquement, ceux qui souhaitent mieux utiliser leur téléphone portable, installer une application (ex: PanneauPocket) , faire une recherche internet , etc...) Les personnes désireuses pourront se présenter ou se faire connaître à la mairie à compter du 1/07 aux horaires habituels d'ouverture de la mairie, pour être aidées par un des élus.

## ENTREPRISE A LA UNE

**Patrick CARREYRE**

**« Artisan Charpentier, Couvreur et Zingueur »**

Artisan charpentier depuis 20 ans, installé à Marions depuis 2007, Patrick a comme activité principale la fabrication de charpentes traditionnelles. Il est spécialisé dans les bois courbes de différentes essences travaillées en sapin, douglas, chêne et châtaignier.

A l'écoute des envies de ses clients, Patrick travaille dans le respect du patrimoine et réalise tous types de couvertures; tuiles, ardoises, zinc et bac acier.

En activité complémentaire, Patrick réalise également des isolations de combles, de la zinguerie, et toutes réalisations de bois et poses de menuiseries.

Nous vous invitons à visiter son site <https://www.patrickcarreyre.com/> qui détaille toutes ses compétences et réalisations.



N'hésitez pas à le solliciter : Devis gratuit .

Patrick CARREYRE 33690 Marions

06 84 79 82 94 / 05 56 25 53 37

Mail : [patrick.carreyre@orange.fr](mailto:patrick.carreyre@orange.fr)

Qualification RGE, Qualifié pour travaux sur cordes d'accès difficiles

## Nouveau !

- Une armoire à livres sera à votre disposition sous le préau, à côté de l'entrée de la salle des fêtes.

## Comice agricole

### **Char du Comice agricole :**

4 personnes sont déjà volontaires pour fabriquer un char qui défilera lors de la journée du Comice à Grignols. C'est l'occasion pour se rencontrer et partager des moments conviviaux et créatifs. Pourquoi pas vous ? Contacter Marie au 06 80 26 69 71 ou Lydie au 06 71 50 77 06

### **Concours pâtisserie Comice :**

un concours de pâtisserie est ouvert à toutes et tous, et les vainqueurs seront désignés lors de la journée du 20 aout 22.

## Associations !

- **La société de chasse** organise son ball-trap annuel :
  - le 14/7 de 08h00 à 19h00
  - le 16/7 de 14H00 à 19h00
  - le 17/7 de 08h00 à 19h00

Repas offerts aux participants

- **Le comité des fêtes** organise les fêtes du 15/8:
  - le 13/8 : Pétanque publique et Repas
  - le 14/8 : Randonnée pédestre le matin, jeux d'antan pour les grands et petits l'après midi ( petits lots à gagner) et vide grenier toute la journée
  - le 15/8 : Course cycliste, soirée tapas et feu d'artifice

## INFOS PRATIQUES

### **Communication dans notre village**

De façon à bénéficier des informations ou alertes en temps réel, nous vous invitons à installer sur votre téléphone portable l'application PanneauPocket GRATUITE. Nous avons déjà 75 abonnés, mais nous sommes 217! N'hésitez pas également à nous suivre sur notre page Facebook, ou visiter notre site internet sur lequel vous retrouverez de nombreuses informations liées à notre village!

### **Quelques bonnes pratiques pour promener son chien**

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement. Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Un chien est aussi considéré divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. Cela ne s'applique pas au chien qui participait à une chasse s'il est démontré que son propriétaire a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse

### **Journée citoyenne:**

Merci à tout ceux qui nous ont permis de ramasser 1,5 tonne de déchets dans les fossés de nos routes et chemins. Un apéritif bien mérité a réuni ces volontaires pour clôturer cette demi journée. Que ceux qui sont à l'origine de ces déchets prennent conscience de leur impact!

### **Culture et loisirs**

Notre Élu(e) Josiane Pailleux, cinéphile avisée, se propose d'amener en co-voiturage d'autres personnes du village qui souhaiteraient aller au cinéma avec elle. Celles et ceux qui sont intéressés peuvent contacter Josiane au 07 88 33 95 50

**Sorties estivales 2022:** <https://www.gironde.fr/actualites/sortir-avec-les-scenes-dete-en-gironde>